

Le Conseil d'administration de la haute école Groupe ICHEC-ISFSC-ISC Saint-Louis, catégorie sociale, déclare vacante l'unité d'enseignement (UE) suivante, pour entrée en fonction lors de l'année académique 2017-2018 :

***Droit et déontologie de la communication
interactive et collaborative
(2103C - 30 heures)***

Cette UE est inscrite au programme du master 120 en *Stratégie et analyse de la communication interactive et collaborative*, programme à horaire décalé (codiplomation haute école ICHEC-ISFSC et Université Saint-Louis Bruxelles).

Le **cahier des charges** de l'unité d'enseignement et le détail de la **procédure de recrutement** est disponible sur le site www.isfsc.be (rubrique « master/grille de cours »).

L'horaire des cours (lundi, mardi, jeudi de 17h30 à 21h & samedi) sera établi par les gestionnaires de programme, en tenant compte des disponibilités de l'ensemble du corps enseignant et des contraintes inhérentes à l'enseignement à horaire décalé. L'enseignant-e retenu-e sera à même d'encadrer des mémoires et de participer aux réunions et délibérations le concernant.

Conditions requises :

Diplôme de master et/ou de doctorat en Sciences juridiques (ou assimilé).

A expertise égale, la préférence sera accordée au titulaire d'un doctorat dans la matière concernée.

Les candidatures qui font état d'une activité d'enseignement et/ou de recherche dans le domaine de la communication numérique et des médias sociaux seront privilégiées.

Toute information complémentaire sur l'UE ou sur le master peut être obtenue en s'adressant à Laurence Mundschau (l.mundschau@isfsc.be), coordinatrice du cursus à l'ISFSC.

Les **candidatures**, accompagnées d'un *curriculum vitae* et d'une lettre de motivation, sont à adresser par mail **et** par courrier ordinaire à Monsieur Pierre Rummens, 111 rue de la poste, 1030 Bruxelles – p.rummens@isfsc.be, au plus tard le **18 avril 2017 inclus**.